

Préparer son rendez-vous à In&Fi Crédits Salon-de-Provence

Les documents nécessaires

Afin d'établir un diagnostic précis de votre situation, de définir vos capacités d'emprunt, et de préparer votre dossier, un certain nombre de documents nous sont nécessaires. Dès le premier rendez-vous, nous vous invitons à fournir la liste des documents suivants, pour rapidement constituer votre dossier.

Les documents d'état civil :

- Carte Nationale d'Identité/Passeport
- Livret de famille
- Jugement de divorce s'il y a lieu

Les documents relatifs à l'habitation :

Si vous êtes propriétaire

- titre de propriété
- taxe d'habitation et taxe foncière
- justificatif de domicile (facture de téléphone, EDF, Gaz...)

Si vous êtes locataire

- taxe d'habitation
- bail de location
- justificatif de domicile (facture de téléphone, EDF, Gaz...)

Les documents relatifs aux revenus :

- dernier avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaires (3 derniers avis d'impositions pour les travailleurs non salariés)
- justificatifs de retraite pour les retraités

Documents relatifs aux crédits en cours :

- offre de prêt, tableaux d'amortissement, dernier relevé pour les crédits renouvelables (revolving)

Documents bancaires :

- RIB
- 3 derniers relevés des comptes du foyer
- justificatifs d'épargne si il y a lieu

Relevant du statut d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement, In&Fi Crédits Salon-de-Provence est soumis à un strict secret professionnel, garantissant la confidentialité des informations fournies.